

Edito

Les grands chantiers de notre mandat sont en cours de réalisation : 2018 verra enfin la construction de la Maison des Associations et de la salle hors-sac aux Lindarets.

Il nous appartient aujourd'hui d'imaginer demain et plus particulièrement le développement de notre chef-lieu.

La réorganisation territoriale voulue par l'État (un Plan Local d'Urbanisme Intercommunale en cours de réalisation), des compétences qui passent inexorablement au niveau de la Communauté de Communes, des envies de communes nouvelles qui se profilent et la réalité des faits qui dépasse chaque jour les limites de notre collectivité, fera que la gestion de notre territoire va changer dans les années à venir.

Il convient donc de réfléchir maintenant sur la place de notre commune dans quelques années, et les activités que nous souhaitons maintenir au chef-lieu ou à proximité, même si des regroupements administratifs sont inéluctables.

Montriond occupe dans la vallée un emplacement stratégique qu'il nous convient de faire fructifier.

Les hameaux se développent mais le centre reste figé. Comment le redynamiser ?

- La commune va avoir à disposition l'ancienne cure : qu'en faire ?

- La mairie actuelle doit-elle être conservée ?

- Que faut-il développer ou favoriser ?

- De quoi avons-nous besoin ?

Toutes ces questions vous concernent également. Nous réfléchissons sur la façon de pouvoir dialoguer avec vous pour imaginer demain.

En attendant, nous avons retrouvé un Noël enneigé, ce qui est de bon augure pour toute la vallée.

Je profite de cette parution pour vous souhaiter à tous mes meilleurs vœux et une excellente année 2018 en vous rappelant que l'avenir de notre commune dépend de l'engagement de tous ses habitants.

Le Maire,
Georges Lagrange



Bon AN a toutes les Meurionnes et à tous Meurions!

Contournement des Lindarets et route de Bassachaux

Cet automne, a eu lieu au Domaine du Baron, une réunion pour évoquer deux points importants de l'aménagement de notre commune, le contournement des Lindarets et la route de Bassachaux.

Cette rencontre s'est tenue en présence du Président du conseil départemental Christian Monteil, du conseiller départemental et maire de Châtel Nicolas Rubin, des maires de Morzine et d'Abondance, des représentants des Portes du Soleil et de la SERMA, ainsi que des élus de Montriond.

La route de Bassachaux

Datant de 1999, la dernière étude concernant ce projet de voirie est à réactualiser, voire à reprendre à zéro, ce que propose de faire le département. Bien qu'aucun tracé ne soit clairement défini, de nombreuses questions demeurent sur la faisabilité de cette route : les contraintes géologiques, l'impact environnemental, les zones d'habitat du tétras lyre, ainsi que le coût de l'opération et la répartition de son financement. De son côté, le conseil départemental considère que le projet est plus touristique que routier et souhaite limiter sa participation à l'étude du dossier et ne pas créer une nouvelle route départementale. Du fait du coût de l'opération, la commune ne souhaite pas se lancer dans ce projet trop onéreux pour ses finances. Quoiqu'il en soit, ce projet n'est pas inscrit au programme des investissements de ce mandat.



Le contournement des Lindarets

Au vu de la difficulté de lier une activité pastorale et touristique avec une circulation routière de plus en plus importante dans le hameau des Lindarets, il apparaît indispensable voire urgent, de réfléchir à un village sans voitures. Le conseil départemental se dit prêt à mener l'étude du contournement et de financer en partie ce programme d'investissement avec l'aide des collectivités locales. Cependant, hors la faisabilité et le financement, d'autres paramètres sont à prendre en compte et posent des questions :

- Où va-t-on garer les voitures ?
- Comment organiser un accès sécurisé pour les piétons depuis les parkings ?
- Quel tracé pour ne pas dénaturer le site ?
- Ne va-t-on pas isoler le cœur du hameau ?

On l'aura compris, le sujet est sensible. S'il n'a pas d'avis tranché sur la question, le conseil municipal compte sur les prochaines études pour avancer dans sa réflexion, notamment sur le choix du tracé.

Travaux avant l'hiver

Cette année encore, la SERMA a agrandi son installation de neige de culture :

- L'abricotine avec 11 canons en plus sur une longueur d'un kilomètre,
- La Blue Velvet avec 9 autres canons sur environ 600 m de longueur.

Des travaux d'engazonnement sont prévus en 2018 sur ces deux secteurs.



Un enrobé a été posé sur le parking d'Ardent autour de la gare de la télécabine, la zone de dépose des navettes ainsi que tous les accès aux plateformes.

La piste de la Combe à Floret est terminée : plus large mais toujours aussi conviviale, elle devrait ravir toutes les catégories de skieurs.

Démontage du Catex d'Ardent

Historique : après la construction de la télécabine d'Ardent en 1985, il était indispensable de sécuriser la route d'accès à Ardent. Un catex a donc été mis en place. Le catex (CABLE for Transporting EXplosives) est un dispositif qui permet de transporter par câble des charges explosives et de les larguer dans des pentes surplombant les zones avalanches et difficiles d'accès par d'autres moyens. Ce dispositif a montré ses limites puisque des avalanches se sont quand même déclenchées naturellement et la sécurité des automobilistes n'était donc pas assurée.

Face à ce constat, les ouvrages béton actuels (paravalanches) ont donc été construits.

Fin 1994, alors que l'hiver tardait à arriver, l'entreprise Coppel Montage entreprit de démonter l'appareil le 2 décembre, date malheureusement ancrée dans nos mémoires puisqu'un employé de cette société perdit la vie au cours de l'héliportage d'un pylône. Le démontage fut donc arrêté.

Cet automne, la SERMA a entrepris d'évacuer les pylônes restants. Plusieurs rotations d'hélicoptère ont été nécessaires pour redescendre ces pylônes sur le parking d'Ardent avant de les évacuer pour recyclage.

La commune remercie la SERMA et tout particulièrement Eric Sibil qui était chargé de ce travail périlleux.



Cette année, à la demande de la commune, la SERMA a évacué les pylônes restants. Certains étaient encore debout et instables, d'autres étaient couchés au sol.



La salle hors-sac

Rappelons que ce projet, porté et financé par la commune, a pour but de construire une salle d'accueil sur le plateau de la Licherette, entre l'arrivée de la télécabine d'Ardent et le départ des télésièges. Elle offrira un point de chute aux centres de vacances et aux skieurs qui veulent pique-niquer. Cette salle de 120m² aura une capacité de 100 places. Elle sera équipée au rez-de-chaussé de toilettes PMR (personne à mobilité réduite), d'un point d'accueil et d'un point de vente à emporter dont le gérant aura aussi pour mission de veiller au bon fonctionnement et à la propreté de l'ensemble du bâtiment. Au sous-sol, les usagers bénéficieront d'une consigne et de toilettes publics. Des locaux de rangement sont prévus pour les services techniques de la commune. L'été, cette salle servira de point d'information, de rencontre et de départ de randonnées.

Le permis a été déposé ce printemps 2017, les travaux devraient commencer au printemps 2018 pour une ouverture à Noël 2018.

Coût prévisionnel : 900 000€

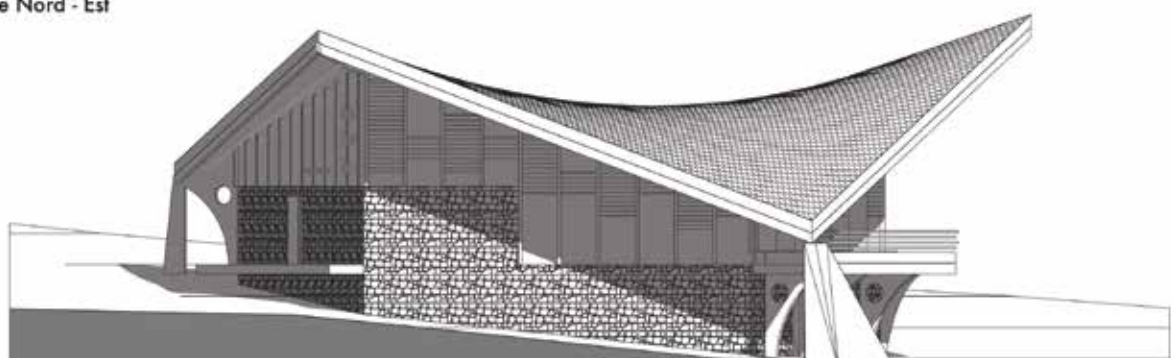
Deux nouveaux télésièges

Cette année 2018, va débiter le remplacement du télésiège de la Léchère, une installation datant de 1985, de 3 places à pinces fixes. Il sera remplacé par un 6 places débrayable dont la gare d'arrivée se situera plus haut (au lieu-dit **Vautna**).

La construction d'un nouveau télésiège sera lancée cette année pour être mis en service à Noël 2019. Le 6 places débrayable des Cases partira de l'arrivée du Télésiège de la Léchère et emmènera les skieurs jusqu'au sommet du Télésiège suisse de Grande Conche. Une nouvelle piste sera également créée. La vocation de cette nouvelle installation sera de doubler la liaison avec la Suisse.



Façade Nord - Est



Façade Nord - Ouest

Les travaux AFUL du Pas

Les balcons de Nantaux

La viabilité de l'AFUL du Pas (Association Foncière Urbaine Libre) vient de se terminer. Dorénavant, ce secteur s'appellera "les Balcons de Nantaux". Un ensemble de 24 lots ont été bornés et la commune en possède quatre qu'elle a mis en vente. Les autres lots sont des propriétés privées ; certains propriétaires ont l'intention de démarrer leurs travaux au printemps.

Vente de 4 parcelles

Sur le site de la commune ou en mairie, les conditions sont précisées pour se porter candidat (avant le 26 janvier) à l'acquisition de l'une de ces 4 parcelles communales des Balcons de Nantaux. Ces 4 lots sont viabilisés. Globalement, ces conditions sont les suivantes :

- Obligation d'habitation sur la commune en qualité de résidence principale,
- Obligation de déposer le permis de construire dans un délai de 12 mois suivant l'acquisition du terrain et de procéder à l'achèvement de la construction dans un délai maximal de 36 mois, suivant l'acquisition du terrain.
- Le prix est fixé à 250 €/m²

• Interdiction de revente du terrain ou de l'habitation, pendant les 15 années suivant l'acquisition du terrain. A défaut, la commune exigera le versement d'une pénalité, correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur réelle du marché, à la date d'acquisition, soit une pénalité d'un minimum de 100 €/m².

Critères de sélection : résidence principale, primo-accédant, priorité aux habitants de la commune et aux jeunes familles, solvabilité financière...

Route du Dravachet

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides sont terminés, ainsi que la pose du revêtement de la chaussée. En 2018, il restera à réaliser :

- Le branchement des réseaux chez les particuliers,
- La dépose des anciennes lignes aériennes (électricité, éclairage public, téléphone...)

Coût pour la commune : 500 000 €

- L'enfouissement de la ligne de 20 000 volts de la Ranche au Dravachet et sur l'autre tronçon, de la Ranche au Crêt (travaux réalisés par Enedis).



Les ronds-points de la commune

L'aménagement des ronds-points est en voie d'achèvement.

Le rond-point des Plagnettes vient d'être pourvu d'un éclairage du panneau d'entrée du village. Notons aussi la reprise de la couleur des pierres ; le logo Montriond peu visible jusqu'alors, a été mis en valeur par l'entreprise Vernay et l'éclairage du mur se fera dans l'hiver.

Le carrefour de La Ranche est terminé suite aux travaux de l'été dernier. Un panneau lumineux va être installé pour permettre de diffuser les infos touristiques et communales sur cet axe très fréquenté.

Ces deux aménagements ont pour vocation de sécuriser les entrées du village en ralentissant la vitesse des véhicules. Ils ont tous les deux été équipés de décorations lumineuses pour agrémenter les portes de notre chef-lieu.



A propos des clôtures et des haies

Depuis plusieurs années, la municipalité souhaite revenir au style d'autrefois où les maisons étaient peu clôturées permettant ainsi une ouverture sur le paysage. S'il n'est pas obligatoire de clôturer son habitation, par contre le souhait d'installer une clôture ou une haie est soumis à l'autorisation de la collectivité. Ainsi les clôtures végétales devront être composées d'essences locales sans toutefois dépasser la hauteur de 1,80 m. En aucun cas, elles ne devront être opaques suite aux tailles répétées comme nous pouvons le voir avec les thuyas ou les lauriers dont les plantations sont fortement déconseillées. Les clôtures en bois ou madriers devront être ajourées, madriers isolés les uns des autres, voire groupés par 2 ou 3 éléments, avec un espace entre chaque groupe, toujours pour permettre de garder la perspective sur l'ensemble des habitations du village et de leur environnement.

Journées environnement

Depuis plusieurs années, une matinée de nettoyage est organisée par la commune. Souvent par manque de communication, peu de bénévoles répondaient à l'appel. Cette année, nous souhaitons redynamiser l'opération en sollicitant le plus de monde possible, bénévoles, enfants de l'école, associations de Montriond... C'est pourquoi la date de cette opération de nettoyage a déjà été fixée !

Journée environnement
Le samedi 28 avril 2018 de 8h30 à 11h30
Rendez-vous devant la mairie
pour récupérer les sacs poubelle, les gants
et organiser les groupes.
Matinée suivie d'un casse-croûte à 12h devant la mairie
Le programme des secteurs à nettoyer sera défini en fonction de la fonte de la neige et de la météo.
En cas de mauvais temps, report au samedi 5 mai 2018

Nous vous attendons nombreux pour cette matinée de citoyenneté. Nous comptons sur vous car l'image de notre commune, c'est l'affaire de tous!

Forêt

Route forestière des Grolets

La piste forestière des Grolets a été reprofilée cet automne ; les travaux se termineront au printemps, ce qui permettra aux grumiers d'accéder au lieu-dit « La Place ronde ».

Route de Zolay au Molard

Un autre projet a été étudié par la Communauté de Communes du Haut-Chablais et Coforet dans le schéma des dessertes forestières. Si les propriétaires donnent leur accord, ce projet desservirait toute la zone du Latay, de la Maison neuve et de la Ravière et rejoindrait la piste forestière des Cercles.

Rando Montriond en Bretagne!



En 2017, pour son voyage annuel, l'association Rando-Montriond avait choisi de découvrir une partie des côtes bretonnes. Cette sortie a eu lieu la première semaine d'octobre sur la côte du Goelo, la côte de granit rose et les îles de Bréhat, Grande et Batz. Partis à 3h00 du matin en car de Montriond, les 25 randonneurs conduits par Sophie sont arrivés le soir même sur le port de Paimpol. Tous les matins, Sophie déposait les marcheurs à proximité du sentier qui leur permettait de découvrir un paysage différent chaque jour, changeant selon la marée et la météo, un spectacle dont personne ne s'est lassé ! Le sillou Talbert (longue dune de sable au milieu de la mer), l'île de Bréhat et son moulin à marée, les chaos granitiques de Trégastel, le sentier des douaniers où alternaient côtes rocheuses, plages de sable et petits ports... chaque jour, les cinq heures de marche passaient comme une lettre à la poste, tant la beauté des paysages était au rendez-vous ! Le groupe a aussi visité les villes et villages de Paimpol, Trégastel, Ploumanac'h ou encore Roscoff, la dernière étape. Leur histoire et leurs nombreux monuments, sans oublier les bons petits restaurants, ont laissé à tous un merveilleux souvenir de ce séjour breton !

Quoi de neuf?

À partir de la rentrée 2017, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a été rendue possible par dérogation au cadre général de 4,5 jours.

Montriond, comme plus du tiers des écoles françaises, a opté pour ce retour aux 4 jours d'école. Les écoliers meuriands vont désormais à l'école lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Quelles conséquences ?

Avec la suppression des TAPS (Temps d'activités périscolaires) instaurés par la réforme des rythmes scolaires de 2013, c'est donc la tranche de 15h15 à 16h15 qu'il a fallu réorganiser ainsi que le mercredi matin. Sur cette dernière tranche, les parents s'étaient habitués à confier leurs enfants à l'école. Pour les élus de Montriond, ils convenaient donc de trouver d'autres solutions de garde.

Garderie et tarifs 2017-2018

Remise en place de la garderie scolaire sur les 4 jours d'école de 16h à 18h30 (3€ par jour)

Maintien de la garderie du matin, de 7h45 à 8h30 (0,5€ par jour)

Instauration de la garderie du mercredi matin, de 7h45 à 12h (5€ par jour)



Rythmes scolaires : l'impossible réforme ?

2008 - Le ministre (UMP) de l'Éducation Nationale Xavier Darcos généralise la semaine de 4 jours, avec 24 heures de cours.

2013 - Vincent Peillon (PS) réinstaura « 9 demi-journées » de classe, au choix le samedi ou le mercredi.

2014 - Face aux critiques, le ministre (PS) Benoît Hamon assouplit la réforme. Les écoliers peuvent être libérés un après-midi, le mercredi matin reste travaillé.

2017 - Jean Michel Blanquer, l'actuel ministre, permet par décret le retour aux quatre jours.

Notons qu'actuellement, l'emploi du temps des petits Français est l'un des plus resserrés d'Europe, avec 144 jours d'école pour ceux qui sont repassés aux 4 jours !

Trois classes et une solide équipe

Ouverte à la rentrée 2016, la 3^e classe qui avait disparu en 2012 a permis au groupe scolaire de retrouver un vrai équilibre.

Les écoliers meuriands sont cette année 54 ainsi répartis :

- Sandrine Blanc (également directrice) : Maternelles (petite, moyenne et grande sections) – 19 élèves
- Jessica Boulet : CP et CE1 – 16 élèves
- Fabiola Drici : CE2, CM1 et CM2 – 19 élèves

Cette équipe pédagogique est renforcée par Charlotte Charles qui intervient le lundi pour les classes de CP et CE1. Elle bénéficie désormais de très bonnes conditions de travail au service des élèves.

Côté personnel, l'école compte aussi une Atsem, Myriam Debille qui s'occupe des enfants de la maternelle et de la garderie du matin et du mercredi. Il y a aussi Behija Ibrisimovic qui est responsable de la cantine et de la garderie du soir, ainsi que Mylène Durimel qui surveille la cantine et fait le ménage de l'école.

L'école : quel prix pour la commune ?

Le principe de gratuité de l'enseignement primaire public a été posé dès la fin du XIX^e siècle par les lois Jules Ferry qui ont rendu l'école gratuite, l'instruction obligatoire et l'enseignement public laïque (1882).

Il n'en reste pas moins qu'il faut quand même financer tout ce qui est « autour » de l'école : les sorties, la cantine, la garderie... Si les parents ont le sentiment de payer ces activités extra-scolaires, c'est la commune qui en assure pourtant la plus grosse part de ce budget. Pour le démontrer, voici quelques chiffres* qu'il est bon de rappeler.

* chiffres de l'année scolaire 2016-2017

La cantine

Chaque repas a été facturé 5,50€* par la cuisine centrale de Morzine. Les parents n'ont payé que 4,15€, la différence étant assurée par la commune, en plus des salaires des surveillants.

- Repas + surveillance : 39 000 €
- Frais ménage et petit entretien : 2 600 €
- Participation des parents : - 15 800 €

Coût pour la commune : 25 900 €

Cette année, avec le passage en liaison froide, le coût d'un repas facturé est de 5,90 € et la participation des parents portée à 4,30 €.

La garderie

- Garderie et périscolaire : 15 500 €
- Participation des parents : - 5 700 €

Coût pour la commune : 9 100 €

A ces chiffres, il faut ajouter le fonctionnement de l'école

- Fournitures scolaires : 4 230 €
- Téléphone et Internet : 1 430 €
- Sorties et sports scolaires : 7 250 €
- Chauffage et entretien courant des bâtiments : 30 000 €
- Investissement et réhabilitation des bâtiments : 32 200 €
- Divers : 5 140 €

Coût pour la commune : 80 250 €



Pour la commune, le coût total de l'école a été de 116 260 €

(pour l'année scolaire 2016-2017)

Sur la base de 57 enfants scolarisés, le coût par enfant, restant à la charge de la commune a été de : 2040€ !

Pour info, il était de 2380€ en 2015-2016, 2178 € en 2014-2015, 2761€ en 2013-2014 et il était de 1203€ en 2009-2010.

MSAP

La Maison de Services au Public du Haut-Chablais (MSAP) a ouvert ses portes dans l'immeuble le Chéravaux depuis le 9 octobre. Mis en place et financé par la CCHC, ce lieu unique regroupe plusieurs services :

1 - Le Point Accueil des Saisonniers (PAS)

Il est au service des saisonniers et des employeurs pour leurs besoins de recrutement, les conditions de vie et de travail des saisonniers et les questions de logement. Avec sa cellule logement, le PAS met en relation le propriétaire d'un bien à louer et l'entreprise qui va y loger son personnel. La cellule gère les formalités avec l'appui d'une agence immobilière à vocation sociale pour garantir le paiement et la légalité des documents (états des lieux, bail,...).

C'est bien l'employeur qui est officiellement le locataire et donc responsable du logement, un montage qui a pour but de rassurer le propriétaire sur le paiement des loyers et le respect du logement.

2 - L'antenne Pôle Emploi

Transférée depuis Morzine, cette antenne assure un service saisonnier jusqu'à la fin février, pour mettre en relation les saisonniers et les employeurs des Portes du Soleil qui recrutent. Deux conseillères animent l'antenne, toutes deux résidant à Montriond : Isaline Gaillard et Anaïs Dinant.

3 - L'aide numérique

C'est un vrai service à la population locale ! Aujourd'hui, de très nombreuses démarches administratives se font « en ligne », sur Internet. Mais si vous rencontrez des difficultés pour naviguer sur la toile, si vous ne savez pas comment remplir votre dossier de la Caisse d'Allocations Familiales, consulter votre compte de la caisse d'assurance maladie, actualiser votre situation sur le site de Pôle Emploi, ou scanner et envoyer l'attestation demandée, faire une pré-demande de passeport ou carte d'identité, déclarer la perte de votre permis de conduire ou carte grise avant de la refaire... Alors, les agents de la MSAP sont là pour vous aider, en toute confidentialité.



Une question ? Un problème ? Une situation compliquée ? Venez nous voir !

Chantal Bourreau (responsable de la MSAP) et Rémi Hauteville (Service Civique) vous accueillent du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et le vendredi de 8h30 à 12h30.

Tél : 04 50 80 48 05 / 06 43 37 70 62

mail : msap@hautchablais.fr

Différents partenaires sont aussi présents ou représentés à la MSAP : la Caisse d'Allocations Familiales (droits de la famille, prestations, aides, petite enfance...), la Mission Locale Jeunes du Chablais (accompagnement vers un emploi des jeunes de 16 à 25 ans), les organismes économiques comme Chablais Léman Développement et Initiative Chablais (accompagnement dans la création ou reprise d'entreprise),...

Le Mag n°3 est paru

Vous l'avez peut-être déjà reçu dans votre boîte aux lettres... Sinon, demandez-le dans votre mairie !

Le Mag de la CCHC vous réserve pleins d'infos sur la vie de votre communauté de communes : urbanisme, petite enfance avec les crèches, la vie des bibliothèques, les grands dossiers pour soutenir l'agriculture, les subventions pour la mobilité douce et les transports, le contrat de rivière, les transferts de compétences eau et assainissement, les sentiers, la voirie, la santé, les déchets, les musées... Mais aussi les enquêtes pour vous consulter afin de développer le territoire : commerces, logement, lieux de travail...

La CCHC, c'est votre vie au quotidien !

PLUI-H : où en est-on ?

Pièce maîtresse du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration par la CCHC, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) devrait être débattu au cours du premier trimestre 2018. Il doit organiser le développement du territoire pour les 15 prochaines années.

Ainsi les communes sont regroupées autour de bassins de vie identifiés :

- ◆ Bassin A : Les Gets, Morzine-Avoriaz, Montriond, Essert Romand, La Côte d'Arbroz.
- ◆ Bassin B : Saint Jean d'Aulps, Le Biot, Seytroux, Bellevaux.
- ◆ Bassin C : La Vernaz, La Forclaz, Vailly, Lullin, Reyvroz, La Baume.

Cette identification n'a pas pour objectif de découper des secteurs indépendants ; des interrelations entre les bassins sont évidentes et devront être prises en considération.

En effet, les polarités de développement où se concentrent les services, les commerces, les emplois et les équipements, peuvent se retrouver au sein des « pôles-stations » et « bourgs-stations », cependant, les communes « villages » accueilleront aussi une part du développement.

Le projet de PADDi s'articule autour de quatre orientations stratégiques se déclinant en 39 objectifs.

- ◆ **Orientation n°1** : Porter une stratégie de développement économique propre au Haut-Chablais en s'appuyant sur la dynamique touristique des stations de renommée internationale.
- ◆ **Orientation n°2** : Organiser un développement qualitatif du Haut-Chablais autour d'une armature territoriale multipolaire constituée de bassins de vie.
- ◆ **Orientation n°3** : Préserver et valoriser l'identité du Haut-Chablais par une stratégie sur le long terme de gestion maîtrisée des espaces urbains, touristiques, émergents, naturels et agricoles.
- ◆ **Orientation n°4** : Faire du Haut-Chablais un territoire mieux maillé et mieux connecté.

Le PADD sert de base à l'écriture des règles d'urbanisme qui définiront où et comment construire sur les prochaines années.

Rappelons que les communes sont désormais tenues de respecter les règles imposées par les lois « GRENELLE » et « ALUR » visant une maîtrise de la consommation des espaces et rappelées dans le porté à connaissance de l'État qui a été remis à la CCHC au moment du lancement du PLUi. Ainsi les thématiques : aménagement et paysage, économie, habitat, agriculture, milieux naturels et forêts, eau, climat, énergie,... feront l'objet d'une vigilance toute particulière de l'État tout au long de l'élaboration du PLUi-H.

Le PADD sera débattu dans un premier temps au sein du Conseil Communautaire puis par chaque conseil municipal d'ici mars prochain.

Ensuite, il sera procédé à l'élaboration du pack réglementaire comprenant notamment les plans de zonage. Après l'arrêt du projet par le Conseil communautaire, le PLUi-H sera soumis à enquête publique, d'ici fin 2018, pour permettre aux habitants de s'exprimer. L'approbation définitive du PLUi-H étant toujours envisagée pour décembre 2019.

En savoir plus ?

L'avancée des travaux d'élaboration du PLUi-H est sur le site de la CCHC

www.cc-hautchablais.fr

rubrique Urbanisme.

Les compte-rendus des réunions s'y trouvent également.

Un registre est disponible en mairie où toute personne peut s'exprimer.



Honneur aux aînés

Repas des anciens

Cette année, la municipalité avait choisi d'organiser ce rassemblement des aînés de 70 ans et plus, dans la belle salle du Domaine du Baron, répondant aussi à la demande des Meuriands qui apprécient le cadre chaleureux et convivial de cette salle au bord du lac. Le mercredi 20 septembre, ils étaient donc 77 convives autour de la table où le repas avait été préparé par l'équipe de Pascal Seguin de l'hôtel des Sapins. On a bien mangé, discuté, échangé et même écouté les histoires racontées par Jean-Claude Neuraz et Roger Burnoud, ainsi que les chansons de Jean Gaillard, sans oublier la musique avec le trio formé par Willy Trolliet, Gilbert Taberlet et son épouse à l'accordéon.



Notons que les bénévoles du CCAS portent des colis de fin d'année à tous ceux qui n'ont pu se joindre au groupe.

Notons que les bénévoles du CCAS portent des colis de fin d'année à tous ceux qui n'ont pu se joindre au groupe.

Sortie au lac d'Annecy

Le mercredi 7 juin, ils étaient 42 à prendre le car pour rejoindre les bords du lac d'Annecy pour la sortie d'été des aînés de la commune. Toutes les personnes de 65 ans et plus sont conviées à cette sortie estivale qui cette fois-ci, a bénéficié de beaucoup de soleil et de chaleur. Après une croisière d'une bonne heure sur le lac, le groupe a pris la route de Menthon-Saint-Bernard où il a déjeuné au bord de l'eau avant la visite du château. Le retour s'est fait par le Col de la Colombière, en prenant le temps d'admirer les beaux paysages de montagne.



Agenda de l'hiver

A Morzine le 27 février

Ladies Night Tour, circuit international de ski alpin féminin en nocturne.

Dans les Portes du Soleil du 18 au 24 mars

Festival Rock the Pistes avec The Horrors, Stéphan Eicher, Alice Merton, Oscar and the Wolf et FFF.

A Montriond le 24 mars

Soirée du Festival Handi'Cap au domaine du Baron.

Avec la Meurienne animations

Pour les vacances de février, la Meurienne Animations, en partenariat avec le service animations de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps, propose de nombreuses animations familiales. Parmi celles-ci : les pots d'accueil, le Mardi-Gras sur les pistes (13 février), création d'une bougie de massage et d'une huile pour le corps (mercredi 14 février), Ski-Joëring (15 février et 8 mars), sorties culturelles tous les vendredis matin, « Grimpe dans les Arbres » (vendredi 16 février), séance de planétarium (les 20, 27 février et 6 mars), Raquett'Arc au Lac de Montriond (23 février et 9 mars), atelier création de produits cosmétiques à base de plantes (21 février et 2 mars), soirées savoyardes (1^{er} et 13 mars).

Etat Civil

Naissances

Le 10 août 2017 : Léna MARULLAZ, fille d'Anthony MARULLAZ et Caroline DEPROST

Le 24 août 2017 : Luc, Augustin, Mark TURNER, fils de Dominic TURNER et Stéphanie ANDRÉ

Le 5 septembre 2017 : Maé, Matt MICHAUD, fils de François MICHAUD et d'Élodie MICHAUD

Le 17 septembre 2017 : Line, Hannah, Marie RITZ fille de Teddy RITZ et Aude BORDIER-CHÊNE

Le 5 octobre 2017 : Louison, Françoise, Huguette DELMAU, fille de Marianne DELMAU

Le 25 novembre 2017 : Mélina, Simone, Marie, Thérèse GAILLARD, fille de Frédéric GAILLARD et d'Élise MUFFAT

Le 24 décembre 2017 : Mia, Aline, Lisa GAUTIER, fille de Thomas GAUTIER et Anne-Sophie ROSEREN

Mariages

le 27 mai 2017: Christophe BAUD et Sabrina BOUMSELL

le 10 juin 2017 : Adam ROBERTSON et Céline MUFFAT

le 24 juin 2017 : Mathieu CAZENAVE et Marion LEJAY

le 29 juillet 2017 : Pierre-Marie TEISSÈDRE et Élodie BARBIN

Le 28 octobre 2017 : Elliot DECOOL et Margaux MUFFAT

Décès

Le 18 juillet 2017 : Jérôme, Guillaume SEBASTIANUTTI – 35 ans

Le 1^{er} août 2017 : Olivier, Dominique FORTÉ – 46 ans

Le 3 août 2017 : Anthony, James APPLETON – 63 ans

Le 18 août 2017 : Cyrille, Jean HEÜMLER – 40 ans

Le 28 août 2017 : Clorinde LANVERS – 89 ans

Le 11 septembre 2017 : Pierre, Eugène GUILLET – 68 ans

Le 2 novembre 2017 : Clément BRAIZE – 81 ans

Le 24 décembre 2017 : François, Albert MARULLAZ – 59 ans

Internet : ça bouge!

Cet automne, le site Internet de la commune a subi une petite cure de jouvence. Techniquement, celle-ci fait suite à la refonte du squelette des sites utilisés par les communes du département, partenaires de la société Agilium, via l'association des maires de Haute-Savoie.

Ce nouveau squelette a été conçu pour s'adapter plus efficacement aux nouveaux outils de navigation sur la toile (tablettes, smartphones,...). Certains emplacements de la page d'accueil n'existant plus, des outils ayant été supprimés, il a fallu s'adapter et faire preuve d'imagination pour essayer de conserver l'esprit initial du site qui rencontre un succès grandissant depuis sa création.

Parmi les quelques nouveautés, vous pourrez trouver une rubrique nommée « En 1 click... » (page d'accueil). Elle vous permet d'accéder rapidement à certains outils, comme les nouvelles Webcams de la commune. Enfin, la rubrique « Flash infos » a été conservée afin d'offrir une visibilité directe sur les dernières parutions et mises à jour du site, ainsi que sur les événements de la vallée. Bonne navigation !

Vous pouvez suivre l'actualité de votre commune sur **Facebook Montriond**.